



NÉGOCIATION COLLECTIVE DANS L'ENTREPRISE BASÉE SUR LA RÉSOLUTION DE PROBLÈME FORMATION CONJOINTE

Publics concernés

IRP, membre de CSE, délégué syndical, employeurs, DRH, DAF, responsable RH, acteurs de branches, les membres des comités paritaires régionaux



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

27 et 28 mars 2025

Lieu

à déterminer

Durée

1 jour - 7 heures

Prix

prise en charge par les financements CPER État-Région

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :

g.mangenot@anact.fr

Inscription définitive dès réception de la convention signée

OBJECTIFS

- Comprendre et agir autrement en matière de négociation collective
- Appréhender les différents types de négociation
- S'approprier les outils de la négociation sous l'angle de la résolution de problème
- Construire une vision partagée de la négociation collective

Les +

Formation proposée aussi bien à des membres de direction que de représentants du personnel. La formation rassemble des acteurs d'entreprises différentes, des acteurs d'un même territoire, ou encore d'un réseau d'acteurs économiques.

PROGRAMME

- ◆ S'approprier les notions de la négociation et apprendre à se connaître : construire un vocabulaire commun.
- ◆ Conflits sociaux et négociation social.
- ◆ Le processus de la négociation collective.
- ◆ Différences entre la négociation distributive/ intégrative.
- ◆ Approche Négociation basée sur la résolution de problèmes.

PÉDAGOGIE

- Évaluation des attentes spécifiques et des connaissances des participants en amont de la formation
- Apports théoriques et pratiques adaptés aux problématiques des stagiaires
- Études de cas, Simulations et jeux de rôles
- Échanges d'expériences

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation. Evaluation de la formation par un pré-questionnaire, un questionnaire à chaud et un questionnaire à froid via une enquête en ligne